

# NEOTRAZ

## AMITRAZ



### COMPOSITION

Amitraz ..... 12,5 g  
Excipient q.s.p. .... 100 mL

### INDICATIONS

- Chez les bovins : gales sarcoptique, psoroptique et chorioptique, infestation par les tiques et les phtirioses causées par les poux piqueurs et broyeur.
- Chez les ovins et caprins : gales sarcoptique, psoroptique et chorioptique, mélophages, tiques et poux.
- Chez les porcins : gale sarcoptique et infestation par les poux.

### POSOLOGIE

Usage externe, en pulvérisation ou en baignation.

Ovins, caprins et porcins : 1 litre de NEOTRAZ pour 250 litres d'eau.

Bovin : 1 Litre de NEOTRAZ dilué dans 500 litres d'eau ce qui permet de traiter environ 125 têtes.

Dans le cas d'infestation sévère par les agents de gales et ou les poux, il est recommandé de répéter le traitement 7 à 12 jours plus tard.

En baignation, quand le volume de la solution diminue d'un tiers environ, le réajuster avec une solution contenant 2,5 litres pour 400 litres d'eau.

### DÉLAI D'ATTENTE

- Viandes et abats : 14 jours
- Lait : 2 traites.

### CONDITIONNEMENT

- Flacon de 1L.